

Saint-Romain

Changement climatique : ils testent des pratiques pour protéger les vignes

Frédéric Buisson, du domaine Henri et Gilles Buisson de Saint-Romain, prête sa parcelle à l'association BIO Bourgogne Franche-Comté pour faire des essais de pratiques sur les vignes, en vue de les protéger contre le changement climatique.

L'association BIO Bourgogne Franche-Comté se penche sur les effets du réchauffement climatique sur les vignes, et œuvre pour trouver des solutions fiables et possibles. Dans la parcelle de vigne de Frédéric Buisson, du domaine Henri et Gilles Buisson de la commune de Saint-Romain, la conseillère en viticulture bio Agnès Boisson effectue des essais pour limiter les dégradations du changement climatique sur les vignes, depuis 2021. Elle accompagne aujourd'hui ses deux stagiaires dans la réalisation de nouveaux tests. « Nous avons tous constaté que le temps a changé. Face à cela, nous avons mis en place des essais, sur plusieurs pratiques. Dans cette parcelle, nous avons paillé le sol sur quelques rangées, dans le but de conserver l'humidité et préserver le sol de la chaleur », détaille la conseillère.

Des premiers résultats convaincants

Sur le front, Agathe Sénéchal, en master Sciences de la vigne et du vin à Montpellier, et Enzo Defaux, en licence Sciences de la vigne à Dijon, enchaînent les



Agnès Boisson, Frédéric Buisson, Agathe Sénéchal et Enzo Defaux travaillent tous les quatre sur des essais, afin de protéger les vignes du changement climatique. Photo L. B.

pratiques et relèvent déjà quelques résultats. Lorsqu'Agathe se baisse pour prendre la température du sol avec et sans la paille, elle observe une nette différence : « Il y a quinze degrés de moins en surface du sol couvert par la paille. Et au toucher, on sent bien que le sol est humide, comparé à la texture très sèche du sol nu. Donc on voit qu'on protège notre sol avec le paillage, au niveau des températures », développe l'étudiante. Elle sort un épais classeur du coffre de la voiture : « Nous avons répertorié tous les résultats dans des graphiques. Par exemple, nous avons fait des mesures de contrainte hydrique sur les feuilles d'un sol nu, paillé et enherbé, et nous avons remarqué qu'il n'y a pas de différence significative entre le sol nu et paillé, mais pour un

sol enherbé, nous sommes dans la zone de contrainte hydrique modérée à sévère. On suppose alors qu'un sol enherbé est déconseillé en période de sécheresse. On ne peut pas apporter de conclusions pour le moment, ce ne sont que des premiers relevés », précise-t-elle.

La vigne testée sur tous ses aspects

« Pour faire face au changement climatique, nous travaillons sur deux leviers : la gestion de la canopée, donc les feuilles et la gestion du sol », lance Agnès Boisson. Plusieurs études concernant ces deux leviers ont été lancées dans différentes parcelles de la région : « On s'est demandé si la surface foliaire pouvait protéger les grappes des coups de soleil, nous avons essayé d'enlever

Deux constats majeurs du changement climatique

Agnès Boisson, conseillère en viticulture bio pour l'association BIO Bourgogne Franche-Comté, souligne deux phénomènes distincts et récurrents, provenant du changement climatique, que les vignerons remarquent : « Dans les vignes, on observe régulièrement des phénomènes d'échaudage, ce sont des grappes qui brûlent, notamment du côté du soleil couchant. On en a vu à la suite de fortes températures des 10 et 11 juillet.

On peut potentiellement perdre pas mal de rendements. Du côté des vins, ils devenaient plutôt atypiques par rapport à notre région. On récoltait des pinots noirs avec des degrés alcooliques qui étaient, et qui sont encore assez élevés, on ne fait plus des vins qu'on pouvait faire il y a 10 ans ». Le réchauffement climatique accélère la maturité des grappes, qui, lors de la récolte, sont trop concentrées en sucre.

certaines feuilles, ce qui retarde la maturité. On a aussi testé la résistance physiologique des grappes, avec des biostimulants, c'est-à-dire des produits à base de plantes, ainsi que du talc : ça fait comme une crème solaire, qui protège les grappes ! » Côté sol, trois techniques différentes sont testées sur la parcelle : sol nu, paillé et enherbé, pour étudier les trois résultats.

Trouver le juste équilibre

Certaines pratiques engendrent, certes, des résultats positifs, mais ne sont pas sans contraintes. « La science dit certaines choses, et en tant que vigneron, on doit trouver la logistique pour l'appliquer. Le domaine fait 20 hectares de vignes, certaines pratiques ne sont humainement pas possi-

bles », déclare Frédéric Buisson, en pensant notamment au paillage du sol sur l'ensemble de ses vignes. « La paille a été mise il y a trois semaines. On a calculé le temps de travail à l'hectare, ce qui représente 250 heures par hectares », complète la conseillère. D'autres solutions créent de nouveaux problèmes. « Le fait d'enlever certaines feuilles retarde la maturité du raisin, mais réduit les zones d'ombre et les rendements et on a des taux d'azotes assimilables dans les moûts qui sont extrêmement bas », avoue Agnès Boisson. Trouver le juste équilibre entre solution et contrainte n'est pas tâche facile, mais les viticulteurs espèrent trouver des résultats concrets pour choisir la meilleure solution, d'ici quelques années.

● Lise Bonnardot